Concours D-E 2022

Rapport de jury
Épreuve orale d'espagnol

I – Statistiques

II - Rapport

Pour chacun des sujets, les consignes étaient les suivantes :

1- Le candidat devait :
   a. restituer l'information et le contenu du document étudié,
   b. présenter le contexte de l'information,
   c. formuler une problématique et proposer une analyse structurée.

2- Le candidat devait, par ailleurs :
   a. répondre aux questions de l'examinateur,
   b. éventuellement, s'entretenir dans le cadre d'une conversation avec l'examinateur, sur la problématique.

Pour l'épreuve d'oral d'espagnol, le jury a évalué les candidats selon deux types de critères : critères linguistiques, critères pragmatiques relatifs aux connaissances.

Les critères linguistiques permettent d'évaluer la capacité des candidats à prononcer un discours en espagnol, qui soit cohérent, intelligible et compréhensible par un hispanophone. L'attention de l'examinateur est ici portée sur l'évaluation de plusieurs notions fondamentales dans le processus d'apprentissage d'une langue étrangère à l'oral :

- Phonétique et prononciation
- Grammaire et lexique
- Fluidité du discours

Les critères pragmatiques relatifs aux connaissances permettent de juger les capacités du candidat à :

- Comprendre une thématique proposée en espagnol
- S'approprier un document
- Situer une thématique dans son contexte
- L'analyser
- Faire appel à ses connaissances et références personnelles et académiques pour analyser cette thématique
- Gérer les imprévus et prendre des initiatives

Du point de vue des candidats admis à se présenter à l'épreuve, l'oral d'espagnol dure environ 25 minutes. 5 minutes sont ensuite dédiées par l'examinateur à l'évaluation du candidat et à la formulation de la note de ce dernier. Un temps de préparation préalable à l'épreuve permet au candidat de prendre connaissance du document sujet, de l'analyser et d'organiser sa réflexion et son discours. L'épreuve débute immédiatement après cette phase dite de préparation. La préparation ne saurait, en aucun cas, être le moment de rédiger un document qui serait lu pendant l'épreuve. Il s'agit, en effet, de se présenter devant l'examinateur avec des notes et un plan qui sauront guider le candidat tout au long du développement de sa réflexion.

Les sujets utilisés comme support de cette épreuve abordent tous des thématiques économique, juridique, politique et/ou sociétale relatives à l'Amérique latine. Les articles proposés s'inscrivent dans le présent en ce sens que leur publication est récente (2021 ou 2022) par rapport à la date de l'épreuve et le contenu de ceux-ci traite, lui aussi, de thématiques qui reflètent l'actualité récente de l'aire géographique hispanophone. Cela permet à l'examinateur d'évaluer les candidats sur leur capacité à comprendre les enjeux de la zone géographique de référence pour la période contemporaine, point essentiel pour tout étudiant qui prétend suivre une formation académique pluridisciplinaire où l'espagnol sera un outil pour aborder des thématiques relatives au droit, à l'économie et au management.

Dans le cadre du concours 2022, vingt-trois candidats ont été admis à l'épreuve orale d'espagnol. La majorité des candidats, 17 sur 23, a présenté une capacité d'analyse des fichiers intéressante. Le niveau de connaissances personnelles relatif aux thématiques spécifiques abordées pendant l'épreuve était satisfaisant, parfois très satisfaisant. Ainsi, parmi les candidats, certains ont su conjuguer leur capacité d'analyse avec leur connaissance de l'actualité du monde hispanophone et un niveau de langue satisfaisant, leur permettant alors de situer la thématique des sujets dans son contexte actuel plus global et d'avoir une conversation pertinente avec l'examinateur.

Toutefois ce n'était pas le cas pour tous les candidats. Sur 23 candidats examinés, 2 ont obtenu une note supérieure à 15, 15 ont obtenu une note supérieure ou égale à 10 et inférieure ou égale à 15, 6 ont obtenu une note inférieure à 10. Pour les 6 candidats ayant obtenu une note inférieure à 10, le niveau de langue en espagnol s'est avéré être insuffisant et le niveau de connaissances personnelles ne permettait pas la compréhension du sujet pour le replacer dans son contexte plus large.

Parmi les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 et inférieure ou égale à 15 (15/23), le jury a relevé à plusieurs reprises des difficultés en termes d'accentuation, de prononciation

et de fluidité dans l'expression. La capacité d'un candidat à relier des idées et à démontrer leur lien de cause à conséquence demeure toujours un enjeu difficile à surmonter dans une langue étrangère, qui plus est à l'oral. En d'autres termes, le niveau de langue à l'oral peut avoir pour effet de cloisonner les candidats dans un univers restreint qui n'est pas représentatif de leur niveau de connaissances. C'est ce qui s'est produit pour ces 15 candidats qui au regard de leurs connaissances auraient pu obtenir une note supérieure à 15. Par ailleurs, dans un contexte hispanophone où l'interlocuteur n'aurait pas de notions de français, le candidat ne se serait pas toujours fait comprendre ou aurait été mal compris.

La dernière phase de l'épreuve, l'entretien, avait pour objet de compléter l'exposé du candidat à l'issue de la phase d'analyse en démontrant sa capacité de réflexion personnelle. Il est important de rappeler aux candidats qu'il leur appartient, dans la dernière phase de l'épreuve, de prendre l'initiative du discours.

Les questions et interventions de l'examinateur permettent, lorsqu'elles surviennent, de prolonger et/ou de structurer la conversation pour juger de la capacité du candidat à réagir par rapport à des éléments proposés souvent contradictoires avec son exposé. Dès lors que les questions ou interventions permettent simplement de parvenir au terme des 25 minutes de l'épreuve, l'objectif de la conversation est détourné et le candidat, inévitablement sanctionné. Cette année, la capacité des candidats à tenir une conversation dans le cadre de cette dernière phase de l'épreuve n'a pas été démontrée par tous. Il est arrivé, enfin, que certains candidats ne soient pas capables de comprendre les questions de l'examinateur.

Les notes obtenues par les candidats cette année se situent entre 5 et 16 sur 20. Les notes les plus basses concernent les candidats qui ont perdu des points relatifs à l'évaluation des critères linguistiques : accentuation, conjugaison et grammaire, fluidité de la langue à l'oral ; et à l'évaluation des critères pragmatiques. Les notes supérieures ou égales à 10 et inférieures ou égales à 15, concernent les candidats qui, le plus souvent, ont perdu des points relatifs à l'évaluation des critères linguistiques. Les deux notes supérieures à 15 appartiennent à des candidats excellents en tous points.